



**ACEPP** (Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels), **ANAPSY-pe** (Association Nationale des Psychologues pour la Petite Enfance), **ANPDE** (Association Nationale des Puéricultrices Diplômées et des Etudiantes), **ANSFT** (Association Nationale des Sages-Femmes Territoriales), **ATD Quart Monde**, **Fédération CFDT-Interco**, **Fédération CGT des services publics**, **CSF** (Confédération Syndicale des Familles), **FNEJE** (Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants), **SNMPMI** (Syndicat National des Médecins de PMI), **SNUCLIAS-FSU**, **SUD collectivités territoriales**, **UFNAFAAM** (Union Fédérative Nationale des Associations de Familles d'Accueil et Assistantes Maternelles), **UNIOPSS** (Union Nationale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires et Sociaux)

## **Communiqué de presse**

### **Quatorze organisations réunies dans la plate forme "Assurer l'avenir de la Protection Maternelle et Infantile"<sup>1</sup> alertent, lancent une pétition nationale et appellent à se mobiliser**

La PMI est une politique nationale de protection et de promotion de la santé de la famille et de l'enfant, ouverte à tous, gratuite et de proximité, dont les missions sont fixées par la loi. Les services de PMI, chargés de les mettre en œuvre, dépendent des Conseils généraux.

Parmi ces missions figurent : des consultations médicales préventives, des visites à domicile, des bilans de santé en école maternelle, des actions médico-sociales de soutien aux familles, des activités de planification et d'éducation familiales, des actions de prévention et de prise en charge des enfants en danger, des activités d'agrément et de contrôle des modes d'accueil de la petite enfance, le traitement d'informations épidémiologiques et en santé publique. Les services de PMI réalisent notamment dans ce cadre des vaccinations, des actions de dépistage, de soutien à la fonction parentale, d'accompagnement et d'éducation pour la santé dans des situations de handicaps et de maladies chroniques, des activités de contraception, de lutte contre les violences faites aux femmes, etc.

Or aujourd'hui les services et les équipes de PMI sont fragilisés dans de nombreux départements : beaucoup de consultations de nourrissons et de femmes enceintes, et de planification familiale, de bilans de santé en maternelle, sont supprimés ; sinon les délais de rendez-vous s'allongent, le suivi d'enfants après 2 ans se restreint, les visites à domicile en pré et post-natal se raréfient. On ne compte plus les postes vacants, s'agissant surtout des médecins, mais aussi des puéricultrices, des sages-femmes... Le désengagement de cette politique de santé publique de l'enfant et de la famille par les ministères de la santé successifs, combiné à l'investissement très inégal de leurs missions de santé par les départements, y est pour beaucoup.

Face à ces constats alarmants, ni le ministère de la Santé, ni l'Assemblée des Départements de France, que nous avons contactés, n'ont pris la mesure de l'urgence.

**Les organisations réunies au sein de la plate forme alertent et appellent à se mobiliser.**

**Elles lancent une pétition nationale "Un plan d'urgence pour assurer l'avenir du service public de Protection Maternelle et Infantile", accessible sur le site [www.assureravenirpmi.org](http://www.assureravenirpmi.org)**

**Elles appellent les professionnels, les parents, les citoyens et les élus à une journée nationale d'action pour assurer l'avenir du service public de PMI le 30 janvier 2014 à Paris, et dans tous les départements.**

**Une manifestation sera organisée pour se rendre au ministère de la santé.** Nous appelons à utiliser toutes les formes d'action : assemblées générales, rassemblements, manifestations, délégations auprès des présidents de Conseils généraux et des préfets, débrayages, grève...

#### contacts :

Nadia Faradji : 01 43 93 91 88

Elisa Guises : 06 16 05 63 04

Valérie Ledour : 06 63 08 88 30

Brigitte Pierron : 06 73 45 17 10

Evelyne Rossignol : 06 32 08 61 58

Pierre Suesser : 06 88 98 31 72

<sup>1</sup> [http://www.snmpmi.org/IMG/pdf/document\\_inter\\_organisations\\_avenirPMI\\_\\_4nov2011\\_pour\\_les\\_sites.pdf](http://www.snmpmi.org/IMG/pdf/document_inter_organisations_avenirPMI__4nov2011_pour_les_sites.pdf)